

ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES

n° 23/367/4113-D

Demandeur :

Ameublement Français – Groupement Cercueil

120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris

Le(s) produit(s) référencé(s) : **Cercueil Tombeau Pin AF 03bis Angles collés**

Description :

Matériau(x) : bois massif ;
Essence(s) de bois : pin (masse volumique 550 kg/m³, module élasticité 8800 MPa)
Panneautage réalisé par colle D3 ou C3
Épaisseur minimale (hors moulurage) du fond, de la ceinture et du couvercle : 22 mm

Longueur : 2050 mm ; Masse : 44 kg

Assemblage du couvercle : vissage dessus sur cadre 12 vis (4 x 35 mm) + 12 joints métal 63 mm avec angles collés

Angle d'appui du couvercle sur ceinture : 30°+/-3°

Assemblage de la ceinture : 12 joints métal 75 mm

Liaison couvercle-ceinture : vissage (8 vis 4,5 x 60 mm)

Liaison fond-ceinture : agrafage (24 agrafes 40 mm) + vissage (4 vis 4 x 50 mm)

Angle entre fond et ceinture : 101°

Couvercle débordant ; Fond encastré

Système de portage : Poignée fixe non basculante (testée non référencé)

respecte(ent) les caractéristiques mentionnées à l'article R. 2213-25.-I du code général des collectivités territoriales et définies par l'arrêté du 20 décembre 2018 pris en application des articles R. 2213-25 et R. 2213-25-1 du code général des collectivités territoriales, définissant les caractéristiques applicables aux cercueils et fixant les modalités de vérification de ces caractéristiques, sous réserve de la suppression du 3^e tiret : « - aucune goutte ne doit apparaître à l'extérieur du cercueil. » du point 4 : « Résistance aux manœuvres dynamiques » de l'annexe I de celui-ci.

pour un usage :

inhumation et crémation

suivant les méthodes d'essai définies par la norme NF D80-001 Cercueils - Spécifications de performances pour le contrôle d'aptitude à l'usage d'un cercueil :

- NF D80-001-1 (2004-05-01) : Partie 1 : caractérisation des cercueils et exigences mécaniques
- NF D80-001-2 (2007-09-01) : Partie 2 : caractérisation des cercueils et exigences pour la biodégradabilité en terre
- NF D80-001-3 (2008-09-01) : Partie 3 : caractérisation des cercueils et exigences pour la crémation

Nota 1: la conformité aux parties 2 et 3 de la norme est validée compte tenu du matériau constitutif et de son épaisseur

Nota 2: dans le cas d'utilisation sur ce cercueil d'un autre dispositif de portage, la preuve de conformité de celui-ci devra être apportée.

suivant les résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essais :

Essais complets sur Tombeau Pin AF 03 bis: rapport d'essais FCBA : ME 22-0211-0726_V1 du 20/12/2022

Essais partiels sur Tombeau Pin AF 03 bis angles collés: rapport d'essais FCBA : ME 23-0266-0463_V1 du 30/06/2023

Toute modification majeure apportée au produit présenté et testé entraîne la nullité de la présente ATTESTATION DE CONFORMITE. Les modifications éventuelles doivent être notifiées par écrit dans les plus brefs délais au LABORATOIRE D'ESSAIS ET MESURES du FCBA qui décidera de la suite à donner. La présente ATTESTATION DE CONFORMITE ne concerne que le(s) produit(s) soumis à l'examen par le demandeur. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. FCBA ne peut s'assurer ni garantir que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé sous les caractéristiques d'origine.



19 rue de Gaillee
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84

FCBA

Champs sur Marne, le 21 novembre 2023

Le Responsable Technique de la compétence puériculture, couchages et cercueils Institut Technologique FCBA
Le Responsable des laboratoires du pôle Ameublement

LABORATOIRE
ESSAIS ET
MESURES

Félix HO

Eric LAUNAY